

Monitorat – manutention
Fiche de poste
Année scolaire 2021-2022 – 1^{er} semestre

Préambule

Pour la réintégration de l'édifice Vacchini, et en général au cours du semestre pour le bon déroulement des enseignements (cours, jurys, examens) ou l'organisation d'évènements (expositions, conférences, portes ouvertes, etc.), l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy aura des besoins accrus en manutention. L'école recrute donc des étudiant(e)s sous contrat de monitorat pour remplir cette mission.

Mission

Le/la chargé(e) de manutention doit assurer diverses tâches. Ses missions peuvent concerner :

- Le port de charges ;
- Le déplacement de mobilier ;
- Le débarrassage des salles entre les semestres ;
- L'aide au montage/démontage d'expositions ;
- L'aide lors de la réalisation de menus travaux par l'équipe infrastructure...

Pendant sa mission de monitorat, l'étudiant(e) est assimilé(e) à un agent du service public, il ou elle bénéficie donc des mêmes droits et obligations :

- Liberté d'opinion politique, syndicale, philosophique, religieuse...
- Obligations de discrétion, d'information du public, d'exécution des tâches confiées, d'obéissance hiérarchique, et de respect de la laïcité (obligation de stricte neutralité).

Organisation

Les premiers besoins concernent spécifiquement la période du 18 août au 27 août aux horaires suivants : 9h-12h et 13h30-16h30

Pour le reste du semestre, le planning n'est pas établi par avance : les sollicitations arrivent selon les évènements. Le cas échéant, l'information sera transmise par le service infrastructure et le rendez-vous de travail sera pris selon les disponibilités.

Candidatures

Informations sur le poste auprès de :

Enguerran WILLAUME-REAL, responsable du service infrastructure :

Mail : e.willaume-real@nancy.archi.fr

Tel : 03 83 30 81 45 ; Port : 06 46 37 02 54

Envoi des candidatures (disponibilités et lettre de motivation) à :

Enguerran WILLAUME-REAL, responsable du service infrastructure, e.willaume-real@nancy.archi.fr

Natacha LECLERC, responsable adjointe au service infrastructure, natacha.leclerc@nancy.archi.fr

Nota

Contrat de monitorat établi en début de semestre, pour un maximum de 75h et rémunéré chaque mois au service fait

Merci de préciser dans la candidature vos disponibilités, il n'est pas nécessaire d'être disponible sur l'intégralité de la période indiquée

La situation sociale des candidat(e)s est un critère de sélection, en faire part dans la lettre de motivation

Il est nécessaire d'être inscrit à l'école durant le semestre concerné pour pouvoir postuler